Paris, le 10 juillet 2017

<u>Compte rendu du CHSCT inter directionnel de Paris qui s'est déroulé le 7 juillet 2017 (rue Réaumur Paris 2) sur la journée.</u>
Monsieur PARINI (DRFIP de Paris) présidait la séance en matinée, Monsieur PROCACCI l'après-midi.

La DNVSF était représentée par son directeur, Monsieur GARDETTE sur la journée, Mesdames LEMPERIERE et BOURGEON l'après-midi.

La CGT a lu une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

L'ordre du jour appelait à discuter des points suivants :

1 *<u>DRFIP : adaptation des structures du réseau (ASR) 2018 – pour avis.</u>*

Les organisations syndicales (CGT, SOILDAIRES, FO) ont refusé d'émettre un avis sur la fusion de services à Paris (pour mémoire, il s'agit de fusionner les CDIF Sud et Centre Ouest adossés au PELP, les SIE Roule Artois et Hoche 8è, les SIE Auteuil et Muette 16è, SIP Saint-Fargeau et Charonne 20è).

La CGT a indiqué que les fiches d'impact proposées par la DRFIP étaient mensongères tant en charge de travail qu'en termes d'effectifs et ne reflétaient pas la réalité des services au quotidien. En outre, le CHS avait compétence et son mot à dire sur l'organisation du travail et l'espace des bureaux aménagés.

<u>2 Toutes directions : point budgétaire</u>

La DNVSF souhaite acheter un fauteuil ergonomique adapté pour un agent du site Ampère. Le devis présenté est d'un montant de 1 312,19 €. Elle souhaite également se doter de 20 ventilateurs colonnes (en réserve) pour deux devis présentés d'un coût de **1427,76 €** (modèle Bionaire chez JPG) et **1038,96 €** (modèle Bestron chez JPG), afin d'avoir un stock de ventilateurs pour des besoins éventuels.

La CGT a sollicité le directeur pour l'acquisition de climatiseur mobile.
Monsieur GARDETTE a précisé que les étages supérieurs des immeubles Saussure et Ampère étaient prioritaires dans la livraison de matériel rafraîchissant. Une demande de financement partiel pourrait être demandé au CHS-CT. Une climatisation fixe pourrait être envisagée pour les étages supérieurs d'Ampère, la DNVSF étant propriétaire des biens, et des climatisations mobiles pour les étages supérieurs de Saussure, la DNVSF n'étant pas propriétaire de ces étages.
Il a en outre sollicité le directeur des douanes sur le coût de films de protection solaire.

Les représentants des organisations syndicales et la CGT en particulier ont voté pour la première dépense. En revanche la CGT a été plus que réservée sur l'achat de ventilateurs à colonne, ceux-ci n'ayant pas prouvé leur efficacité.

La CGT a donc voté contre cette dépense et a préconisé d'autres matériels plus efficaces (ventilateurs, climatiseurs mobiles).

3 *Mise à jour des PAP des DNVSF – DR et DI DOUANES – DSFP/APHP et DRFIP pour avis.*

L'avis PAP DNVSF n'avait pu être remis lors de la dernière séance de juin par les OS et notamment la CGT, puisque chargée de rédiger l'avis. C'est donc lors de cette séance plénière que la CGT DNVSF a lu l'avis PAP 2016/2017. Les organisations syndicales dans leur ensemble ont voté pour cet avis. ***Vous trouverez en pièce jointe l'avis rendu par vos représentants CGT au CHSCT***. La direction de la DNVSF a deux mois pour y répondre.

A ce titre, j'invite le plus grand nombre de camarades à participer à la campagne du DUERP DNVSF afin d'être le plus exhaustif possible dans la rédaction de l'avis que rédige la CGT.

Les avis concernant les autres directions ont été lus par SOLIDAIRES et approuvés par l'ensemble des OS.

4 *Toutes directions : Fiches de signalement*

Aucune fiche de signalement pour la DNVSF sur la période concernée par ce CHSCT.

5 *Programme des visites du dernier quadrimestre*

10 visites de site sont programmées au cours de la période septembre/décembre 2017. La DNVSF n'est pas visitée dans le calendrier prévu. Une visite reste à programmer et concerne le centre des Finances Publiques du 13è avec l'arrivée du service SFACT (pour les dépenses de la ville/ département de Paris et de la métropole Grand Paris).

6 *Toutes directions : point d'actualité sur les réorganisations et calendrier des travaux à venir pour information.*

7 Questions diverses DNVSF

- Situation du STDR :
La CGT DNVSF a demandé qu'un point soit effectué par la direction de la DNVSF sur la situation du STDR (effectifs, affectation, durée de vie estimée du service, nombre de dossier encore à traiter, rendement attendu en 2017).
Monsieur GARDETTE n'a répondu que sur une partie des questions soulevées par la CGT.

La durée de vie du service : ouvert en 2013, ce service ne devait être que provisoire, mais il dure (environ un an supplémentaire voir davantage selon décision du ministre).

Les effectifs : le mouvement effectué après avis de la direction Générale prévoit que les JAPA (sauf ceux affectés dans des services de direction) soient affectés sur le STDR afin de combler les départs et pour une durée plus qu'incertaine (septembre 2017 à fin du printemps). Les brigades CFE et patrimoniales à qui étaient dévolus ces agents apprécieront.

Les effectifs STDR présentent en outre 6A en surnombre, c'est-à-dire non comptabilisé au TAGERFIP.

- Les écrêtements notamment au service du contentieux de la direction. Réponse de Monsieur GARDETTE : Monsieur GARDETTE a précisé ne pas connaître le problème des écrêtements pour le service du contentieux et que des réponses ont été apportées par la création d'une 3ème section au service

du contentieux.

- Sur le plan canicule, Monsieur GARDETTE a indiqué qu'il attendait la position de la DRFIP pour s'y référer. Ainsi, la DRFIF Paris ayant obtenu l'accord de la DG sur la journée continue (voir mesures prises par la DR du Rhône), et dès lors que le préfet déclarera le plan canicule, les horaires pourront s'étendre de **7h30/8h00 à 13h30/14h00 en concertation avec les agents.**

Enfin, les élus CGT ont porté à la connaissance du président du CHSCT, de Monsieur GARDETTE et de Madame LEMPERIERE les anomalies constatées sur les bulletins de salaires des agents d'entretien qui officient sur les sites Ampère et Saussure. La société ISS qui emploie ces salariés ne semble pas respecter comme il se doit la législation du code du travail. La CGT a également saisi par courriel l'inspection du travail de Bobigny (93), sans réponse à ce jour.

****

Enfin, nous portons à votre connaissance que la CGT DNVSF était représentée lors des obsèques de notre ami et collègue Karim Taguemount.

Vos représentants au CHSCT PARIS

Stéphanie BIRELLO – Pascal TOURKI